

RAPPORTS ET COMPTES 2020

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE SITUATION		
	1 Introduction	2
	2 Conditions-cadres	2
	3 Priorités stratégiques et mesures importantes	4
	4 Marche des affaires en 2020	6
	5 Évaluation des risques	8
	6 Collaboratrices et collaborateurs	9
	7 Innovation et projets	10
	8 Événements exceptionnels	10
	9 Perspectives	10
COMPTES ANNUELS		12
I Bilan	Actifs	12
	Passifs	13
	Opérations hors bilan	13
II Compte de résultat		14
III Répartition du bénéfice		15
IV Présentation de l'état des capitaux propres		16
V Explications concernant les activités		17
VI Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation		21
VII Informations relatives au bilan	7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	24
	7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	25
	7.3 Répartition des immobilisations financières	26
	7.4 Présentation des participations	26
	7.5 Présentation des immobilisations corporelles	28
	7.6 Répartition des autres actifs et autres passifs	28
	7.7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	28

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES ANNUELS (suite)		
VII Informations relatives au bilan	7.8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions	29
	7.9 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	29
	7.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	30
	7.11 Présentation du capital social	30
	7.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées	32
	7.13 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	33
	7.14 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	34
VIII Informations relatives aux opérations hors bilan	8.1 Répartition des créances et engagements conditionnels	36
	8.2 Répartition des opérations fiduciaires	36
IX Informations relatives au compte de résultat	9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	37
	9.2 Répartition des charges de personnel	37
	9.3 Répartition des autres charges d'exploitation	37
	9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions	38
	9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	38
X Chiffres-clés	Statistique des secteurs d'encouragement	39
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION		40
RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE		41
MEMBRES DES ORGANES	Membres du conseil d'administration	42
	Membres de la direction générale	44
	Organe de contrôle d'éthique	44
EXIGENCES DE PUBLICATION		45

RAPPORT DE SITUATION

1 INTRODUCTION

La présente publication « Rapports et comptes » inclut le rapport de situation économique de la Banque Alternative Suisse SA (BAS) et les comptes annuels détaillés. Elle intègre également les rapports de la révision en qualité d'organe statutaire, ainsi qu'une vue d'ensemble des membres des différents organes. Un rapport du groupe de travail sur l'éthique rédigé par le conseil d'administration remplace, pour 2020, celui de l'organe de contrôle d'éthique. Ce dernier sera repourvu en 2021, comme l'ont décidé les actionnaires de la BAS lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2020. Le présent compte rendu complémentaire doit permettre à toutes les parties prenantes de se faire une image globale de la marche des affaires et de la situation économique de la BAS au moyen d'une seule publication.

La BAS a été fondée en 1990 dans le but de promouvoir des alternatives économiques, sociopolitiques, écologiques et culturelles par l'entremise et la gestion de fonds et de capitaux. En tant que société anonyme, elle est régie par le Code des obligations suisse (CO) et par ses statuts. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a délivré à la BAS une licence bancaire et de négociante en valeurs mobilières.

2 CONDITIONS-CADRES

Évolution économique : l'économie mondiale frappée par un virus

L'année 2020 a vu la pandémie de coronavirus bouleverser fortement l'économie de tous les pays. Les (semi-) confinements ont massivement ralenti, voire mis au point mort les activités de la restauration, de l'hôtellerie, du tourisme et de la culture. Ces mesures ont touché de nombreux autres domaines, plus ou moins durement. Assez rapidement, la Confédération a volé au secours de l'économie par le biais de prêts Covid-19 et d'indemnités en cas de réduction d'horaire de travail (RHT). L'aide aux cas de rigueur a néanmoins tardé : elle n'a été versée qu'à la fin de l'année, dans certains cas, et pas toujours intégralement. Cela devrait changer en 2021. Le soutien apporté en 2020 a diminué le nombre de faillites par rapport aux années précédentes. Les expertes et experts craignent cependant que cela ne fasse que différer l'onde de choc. Dans les secteurs précités, même des entreprises solides et prospères avant la crise sont devenues exsangues.

À l'échelle mondiale, les aides financières à l'économie ont injecté de l'argent à bon prix sur les marchés. Il est donc peu probable que la pression se relâche sur les taux d'intérêt, dont le niveau bas prévaut déjà depuis des années.

Selon des estimations de Bloomberg (état au 1.12.2020), la contraction de la croissance économique en 2020 devrait se stabiliser autour des valeurs annuelles suivantes, entraînant une reprise par rapport au deuxième trimestre : États-Unis -3,6 pour cent, UE -7,7 pour cent, Suisse -4,9 pour cent. Pour 2021, la croissance est pronostiquée à 3,8 pour cent en Suisse et aux États-Unis, et à 4,7 pour cent

dans l'UE. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a émis des prévisions légèrement différentes : il a calculé une baisse de 3,3 pour cent du PIB (corrigée des événements sportifs) en 2020. En ce qui concerne 2021, le SECO s'attend à 3 pour cent de taux de croissance du PIB (corrigé des événements sportifs).

Évolution du marché

Financement : marché immobilier stable avec une forte concurrence, incertitude due à la crise sanitaire

La Suisse comptait 79'000 logements vacants mi-2020. Le taux de vacance a dépassé le pic sur vingt ans atteint en 2019. De grandes différences subsistent entre les régions. En milieu rural, le taux de vacance a pu se situer entre 2 et 3,3 pour cent – notamment dans les cantons de Soleure, du Tessin, d'Argovie et du Jura –, alors qu'il a été nettement inférieur dans des pôles urbains comme Genève, Zurich ou Bâle, avec 0,5 à 1 pour cent de logements vacants. La disponibilité des habitations neuves a fortement baissé par rapport à 2019, alors qu'elle a beaucoup augmenté pour les objets immobiliers anciens et petits. La crise du coronavirus a aussi suscité un engouement pour les logements en propriété avec jardin et zones de loisirs à proximité, de même que pour des logements plus spacieux, pour travailler à domicile. Le marché immobilier n'a pas souffert de la crise sanitaire, du moins en ville. Pour ce qui est des immeubles commerciaux, la Confédération et le Parlement se sont prononcés contre une baisse des loyers obligatoire. D'éventuelles réductions doivent être négociées entre les parties. Dans le domaine des prêts hypothécaires, les taux d'intérêt et possibilités de rendement demeurent

RAPPORT DE SITUATION

bas, même si certains instituts de recherches conjoncturelles s'attendent à une légère détente des taux, malgré le niveau élevé de liquidités injectées par les pouvoirs publics pendant la pandémie. La concurrence devrait s'intensifier sur le marché du crédit hypothécaire, ne serait-ce que parce qu'une grande banque a lancé une plateforme permettant de comparer et combiner en ligne différent-e-s prestataires.

Les prêts Covid ont, certes, soulagé la clientèle commerciale gravement touchée par la crise du coronavirus, mais peut-être n'ont-ils que reporté certaines faillites. Les dispositions relatives aux cas de rigueur n'ayant été clairement définies que vers la fin de l'année et de nombreux versements s'étant fait désirer, certaines entreprises actives dans l'hôtellerie, la gastronomie, le tourisme et la culture ont beaucoup souffert des mesures Covid, surtout pendant le semi-confinement. On peut s'attendre en 2021 à un ajustement structurel qui pourrait frapper aussi d'autres secteurs. L'incertitude et la difficulté de se projeter dans l'avenir ont poussé beaucoup d'entreprises à geler certains investissements ainsi que le développement de nouvelles idées commerciales ou nouveaux domaines d'activité. Bien que le nombre d'entreprises créées dans le pays en 2020 soit plus élevé que jamais, un relâchement de la pression sur les investissements ne devrait survenir qu'une fois la pandémie maîtrisée, quand il sera de nouveau possible d'établir des planifications dans des conditions cadres stables. Outre la stabilité du marché immobilier, la BAS est rassurée de voir que la crise sanitaire a eu des impacts plutôt positifs sur des secteurs d'encouragement importants comme les énergies renouvelables et l'agriculture biologique.

Placement : progression des avoirs et prudence de la clientèle

Institution financière durable, la BAS a de nouveau enregistré une augmentation sensible des avoirs en 2020, en raison de la popularité et de la crédibilité de son modèle d'affaires. Des ajustements apportés par des établissements concurrents à leur politique de taux d'intérêt ont peut-être aussi contribué à l'afflux de fonds. La poursuite de la consolidation du marché bancaire helvétique (p. ex. l'absorption de la Neue Aargauer Bank [NAB] par Credit Suisse) a suscité un intérêt accru pour les prestations de la BAS, notamment le conseil en placement.

Les marchés financiers ont subi une sévère correction à court terme en mars, au début de la première vague de coronavirus. Leur volatilité plus forte n'a toutefois que légèrement inquiété la clientèle de placement, dont la prudence a été récompensée, ne serait-ce que par l'évolution positive des marchés et leur tendance haussière pendant l'année.

L'essor des investissements durables se confirme. De nombreuses banques ont lancé des produits estampillés durables ou arborant au moins un « label » dans ce sens. La bonne progression du fonds de placement BAS – qui répond aux critères de durabilité les plus stricts en Suisse – prouve que la clientèle reconnaît et apprécie notre orientation claire ainsi que notre cohérence en matière de durabilité.

Cadre réglementaire : application de la LSFIn et de l'OSFin en 2021

Le 1^{er} janvier 2020 a vu entrer en vigueur la loi fédérale sur les services financiers (LSFin) et l'ordonnance sur les services financiers (OSFin), qui visent à instaurer des conditions de concurrence équitables entre les

intermédiaires financiers et à mieux protéger leur clientèle. Des périodes de transition sont prévues jusqu'au 31.12.2021 pour la plupart des dispositions. La BAS a préparé en 2020 les conditions techniques nécessaires à une bonne application des dispositions de la loi et de l'ordonnance. Elle mettra pleinement en œuvre la LSFIn et l'OSFin en 2021.

Le Parlement a adopté la loi sur la protection des données lors de sa session d'automne 2020. La date d'entrée en vigueur reste à fixer. Les éléments importants de la révision sont :

- Des devoirs étendus en matière d'obligation dans la fourniture de renseignements et l'établissement de documentation.
- Un renforcement de l'autorité de surveillance et un durcissement des sanctions.
- La prise en compte du règlement général sur la protection des données (RGPD), applicable dans l'UE depuis le 25 mai 2018, ainsi que de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STCE 108).

La BAS prend les mesures adéquates en temps opportun.

RAPPORT DE SITUATION

3 PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET MESURES IMPORTANTES

Une direction sans présidence et avec 60 pour cent de femmes

Martin Rohner, président de la direction générale, a quitté la BAS le 30 juin 2020 pour prendre la direction exécutive de la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Ce départ a incité le conseil d'administration (CA) et la direction de la BAS à opter pour une direction générale sans présidence. Ses cinq membres organisent elles-mêmes et eux-mêmes leurs sphères de responsabilité. Nicole Bardet, jusqu'alors à la tête de la clientèle commerciale et responsable de la représentation romande à Lausanne, a été nouvellement élue par le CA à la direction générale. Elle partage avec Tanja Reuter la tête du secteur Financement. Dans la foulée, le CA a créé le secteur Développement et gestion des risques crédits, dirigé par Melanie Gajowski. Sur le plan organisationnel, les responsabilités relatives au traitement du marché et de la clientèle Financement sont ainsi séparées de la décision de crédit, avec de l'espace pour la conception de nouveaux champs d'actions de la BAS. Outre les trois femmes précitées, Michael Diaz (secteur Placement) et Etienne Bonvin (secteur Logistique et services) continuent de faire partie de la direction, composée de cinq personnes.

Une situation pandémique bien maîtrisée

Une task force a été constitué au sein de la BAS pour répondre à la crise sanitaire. Il réunit la présidente du conseil d'administration, la direction ainsi que des représentant-e-s du personnel, des services d'assistance et

de la communication. La BAS est fière d'avoir pu maintenir ses activités malgré le semi-confinement et les restrictions, et d'avoir pu rapidement mettre en place les conditions nécessaires au télétravail et au traitement des prêts Covid. Un grand merci à toutes nos collaboratrices et à tous nos collaborateurs pour leur soutien au concept de protection et pour leur fort engagement vis-à-vis de la BAS, aussi bien depuis leur domicile que dans les bureaux de la banque.

La BAS a 30 ans

La crise sanitaire a empêché d'organiser deux des trois événements prévus à l'occasion du 30^e anniversaire de la BAS. Elle a accueilli, du 24 au 27 février 2020, la réunion annuelle de la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Sous la devise « Every Degree Matters – Mobilising Finance for People and Planet » (« Chaque degré compte – Mobiliser les finances pour l'humanité et la planète »), la responsabilité de la place financière suisse en matière de protection du climat a fait l'objet de débats avec des représentant-e-s de renom issu-e-s de l'ensemble du secteur bancaire, en présence d'un large public. L'assemblée générale anniversaire se tiendra le 12 juin 2021 si les conditions épidémiologiques le permettent. La solidarité étant à la base de la fondation de la BAS et de l'image qu'elle a d'elle-même, elle a créé en 2020 une plateforme appelée « Solidarité au quotidien ». Cette place du marché en ligne vise à promouvoir des actions de solidarité pendant la crise sanitaire et au-delà. En outre, la banque a apporté en 2020, dans le cadre de son trentième anniversaire, un soutien financier à plusieurs projets et organisations en rapport avec la gestion de la crise du coronavirus.

Travaux sur le développement de l'entreprise et la sociocratie

La crise sanitaire a ralenti le processus de développement de l'entreprise. La BAS a toutefois pu poursuivre la thématique de l'optimisation des processus et la direction a approuvé les conclusions du groupe de travail. Les premières concrétisations auront lieu en 2021. Les résultats du groupe de travail « Vision interne » doivent trouver un ancrage dans la banque en 2021. La volonté du conseil d'administration – établir des formes d'organisation modernes, qui encouragent la responsabilité personnelle et l'efficacité – est abordée par un projet portant sur « l'auto-organisation d'inspiration sociocratique » à l'échelle de la banque. Sept équipes pilotes en font partie. Les résultats seront évalués à l'automne 2021. À Genève, la BAS s'est installée dans de nouveaux locaux, plus spacieux, et son effectif aussi s'est agrandi.

Crédits Covid et financement de la durabilité

La BAS a été banque partenaire pour les crédits Covid. Un fort engagement a permis d'établir le processus nécessaire et de le mettre en œuvre sous forme de solution numérisée. La BAS a accordé 159 crédits pour un montant total de 13,3 millions de francs, dont 151 étaient encore ouverts fin 2020 pour un total de 11,5 millions. Dans le secteur Financement, l'accent ira en 2021 sur les thèmes suivants : rénovations durables, maîtres d'ouvrage d'utilité publique, énergies renouvelables, agriculture biologique et PME durables.

RAPPORT DE SITUATION

La BAS augmente sa participation dans des banques partenaires proches de ses valeurs

En 2020, la BAS a pris des participations dans 6 institutions financières responsables, pour un volume total de 8,9 millions de francs (en 2019 : participation dans 5 institutions pour 6 millions de francs) : 2,8 millions de francs dans GLS Bank en Allemagne ; 1,9 million dans Merkur Andelskasse au Danemark ; 460'000 francs dans Cultura Sparebank en Norvège ; 539'000 francs dans Ekobanken en Suède ; 246'000 francs dans SIDI, Solidarité internationale pour le développement et l'investissement, en France ; enfin, 2,9 millions dans Triodos Bank aux Pays-Bas. La BAS a conclu en 2019 un partenariat avec la Banque communautaire libre (Freie Gemeinschaftsbank), en Suisse, et a souscrit un emprunt subordonné de 750'000 francs. D'autres investissements dans des banques proches des valeurs éthiques de la BAS ainsi que des premiers financements conjoints sont prévus pour 2021.

Le fonds Living Values se développe

Le fonds de placement « BAS Living Values – Balanced Fund » a rencontré un vif succès auprès de la clientèle en 2020, au point de dépasser l'objectif fixé. Fin 2020, 752 clientes et clients avaient souscrit le fonds et investi dans ce dernier plus de 31,4 millions de francs au total.

Conformément à la politique de placement, le fonds contient 40 pour cent d'actions cotées et 48 pour cent d'obligations de l'univers de placement de la BAS. Le montant d'investissement minimum recommandé est de 10'000 francs. En 2020, le fonds a affiché une performance de 2,48 pour cent (tranche retail).

Numérisation : lancement prochain d'un nouveau portail et de services bancaires mobiles

La BAS exploite son système bancaire central par l'intermédiaire d'Esprit Netzwerk SA, qui regroupe 25 banques suisses. Un grand projet a vu le jour en 2019, afin de créer une plateforme de travail numérique pour les conseillères et conseillers à la clientèle ainsi qu'un nouveau portail destiné à cette dernière. Les travaux devraient s'achever mi-2021 au plus tôt et faire évoluer significativement l'interaction entre la banque et sa clientèle. La BAS lancera en outre une application bancaire mobile en 2021.

Vif intérêt pour les actions BAS

La BAS a été en mesure de renforcer sa base de fonds propres toutes ces dernières années. La possibilité de souscrire des actions BAS supplémentaires a suscité de l'intérêt aussi en 2020. La banque est actuellement dans les mains de 8160 actionnaires. Sa base de fonds propres atteint un niveau élevé. La renforcer n'est donc plus une priorité absolue, mais l'intention est de continuer à augmenter annuellement le capital. Ainsi, de nouvelles et nouveaux actionnaires pourront participer au « mouvement BAS ».

Des liquidités toujours élevées et un nouveau seuil d'exonération de la BNS lié à la Covid

La Banque nationale suisse (BNS) poursuit sa politique monétaire expansionniste. Elle a temporairement relevé, en raison de la Covid-19, le seuil d'exonération pour la perception d'intérêts négatifs sur les avoirs en comptes de virement détenus par les

banques. La BAS a ainsi vu sa franchise passer de 183 à 241 millions de francs à fin 2020. Malgré cette bouffée d'air, le niveau élevé de liquidités reste un défi majeur. Les avoirs SIC ont atteint 449,7 millions de francs fin 2020, dépassant largement le montant exonéré. Sur ce montant, la BAS doit verser à la BNS un intérêt négatif (-0,75 pour cent).

Régime des petites banques pour la BAS

Le nouveau régime des petites banques, élaboré par la FINMA en concertation avec les établissements bancaires, représente des allègements réglementaires et administratifs importants pour les banques petites et solides comme la BAS. Les établissements dont la capitalisation et les liquidités sont nettement supérieures à la moyenne bénéficient dorénavant d'un régime réglementaire simplifié. La BAS répondant à ces critères, elle a été autorisée à participer au nouveau régime.

RAPPORT DE SITUATION

4 MARCHÉ DES AFFAIRES EN 2020

Commentaires sur les comptes annuels

Fin 2020, le bilan de la BAS totalisait 2,144 milliards de francs. Il évolue ainsi sainement, en augmentation de 11,7 pour cent par rapport à 2019.

Les avoirs de la clientèle et actifs sous gestion (AuM) continuent de progresser

Fin 2019, les avoirs de la clientèle totalisaient 1,689 milliard de francs, contre 1,894 milliard au 31 décembre 2020, soit une hausse de 12,1 pour cent. Les avoirs de la clientèle ont fortement augmenté, notamment sur les comptes d'épargne et les comptes courants. En 2020, la BAS a enregistré un afflux net de capitaux de 204,8 millions de francs (2019 : 171,0 millions). Les actifs sous gestion (Assets under Management, ou AuM) ont progressé de 220,6 millions de francs pour atteindre 2,419 milliards (+10 pour cent).

Progression moindre des prêts à la clientèle

Les crédits à la clientèle sont passés de 1,491 à 1,529 milliard de francs au cours de l'exercice sous revue, en augmentation de 38,6 millions, soit 2,6 pour cent - nettement moins comparés à la hausse de 117,4 millions de francs de l'année précédente. Les limites de crédit autorisées ont progressé de 3,3 pour cent à 1,582 milliard de francs.

Baisse du résultat des opérations d'intérêts

Avec 69,7 pour cent des recettes de la BAS, les opérations sur marges d'intérêts en constituent le pilier central. Le résultat brut des intérêts s'est élevé à 19,1 millions de francs en 2020 : 1,6 million de moins que l'année précédente. Ce montant vient en partie du produit des intérêts de l'activité de

crédit : avec 17,8 millions de francs, il est notablement inférieur à celui de 2019 (19,3 millions). Les intérêts et dividendes des immobilisations financières ont également baissé en 2020, pour atteindre 1,2 million de francs, soit quelque 0,3 pour cent de moins qu'à la fin de l'exercice précédent.

La facturation des intérêts négatifs à la clientèle a contribué à ce que les charges d'intérêts de la banque soient devenues des produits pour la première fois en 2020. Ils ont atteint 37'900 francs à la fin de l'année, contre 150'000 francs de charges en 2019. Les opérations sur différences d'intérêts (actif et passif) aboutissent à un résultat net de 18,2 millions de francs (environ 10,9 pour cent de moins qu'en 2019).

Le coût des liquidités continue d'augmenter

Fin 2020, la BAS détenait 449,7 millions de francs sur son compte de virement à la BNS. Ses liquidités étaient alors bien supérieures à la limite d'exonération au-delà de laquelle la BNS prélève des intérêts négatifs. La BAS détenait en outre plus de 20,7 millions de francs sur des comptes auprès d'autres banques. Avec la BNS, ces banques ont facturé à la BAS des intérêts négatifs pour un total d'environ 662'700 francs (418'000 francs en 2019).

Augmentation du revenu des commissions et prestations de service ainsi que du négoce

Malgré une année mouvementée sur les marchés financiers (forte volatilité due à la pandémie et à l'élection présidentielle aux États-Unis), la BAS a atteint en 2020 un résultat de 5,8 millions de francs dans les opérations de commissions et de prestations de services (2019 : 4,9 millions de francs). Cela correspond à 16,6 pour

cent d'augmentation, notamment parce que le fonds de placement BAS a fait l'objet d'une forte demande et a dépassé son objectif de volume de 30 millions de francs. Les opérations de négoce ont généré des revenus de 1,3 million de francs, en hausse de 20,3 pour cent par rapport à 2019. Il s'agissait majoritairement de transactions sur devises en lien avec la gestion de fortune. Contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres banques, la clientèle de la BAS a gardé son sang-froid lors de la forte correction sur les marchés financiers, en mars, ce qui se reflète dans le niveau bas des revenus de courtage.

Des charges d'exploitation plus élevées

Comparées à l'année précédente, les charges d'exploitation ont progressé de 10,5 pour cent pour atteindre 22,0 millions de francs (19,9 millions de francs en 2019). Cette hausse tient principalement à l'augmentation des charges de personnel, en raison d'un volume d'activité plus important. La comparaison des postes de charges et de revenus montre un rapport coûts/revenus (Cost Income Ratio) de 84,2 pour cent (72,9 pour cent en 2019).

Un bénéfice raisonnable

Les autres corrections de valeur, provisions et pertes ont atteint 1,0 million de francs (3,7 millions de francs en 2019). Ce montant a été affecté aux autres provisions (réserves latentes). Les amortissements sur les immobilisations corporelles totalisent 1,9 million de francs, soit 122'000 francs de plus que pour l'exercice précédent.

Fin 2020, le résultat opérationnel s'élevait à 1,1 million de francs (1,9 million de francs en 2019). Après déduction des impôts pour 376'000 francs, le bénéfice annuel est de 571'000 de francs, en baisse de 67,3 pour cent par rapport à 2019.

RAPPORT DE SITUATION

Proposition d'affectation du bénéfice

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 12 juin 2021 une affectation de 0,5 million de francs à la réserve légale générale et le paiement de 0,25 pour cent de la valeur nominale par action, à partir des réserves issues d'apports de capital exonérés d'impôts. Le CA propose en outre d'allouer 300'000 francs au Fonds d'innovation.

Révision résultant du Code des obligations

Le conseil d'administration a approuvé les présents comptes annuels le 23 février 2021. Le rapport de révision (cf. page 40 de la présente publication) a été remis en texte normal.

Commentaires sur l'évolution de la clientèle

Fin 2020, la BAS comptait 41'577 clientes et clients. Avec une augmentation nette de 3'151 relations d'affaires, la banque a une fois de plus vu s'accroître sa clientèle davantage que l'année précédente.

Évolution dans les avoirs de la clientèle

En 2020, les avoirs de la clientèle ont augmenté dans presque toute la gamme de comptes : sur le compte 7sur7, ils se sont accrus d'environ 27,1 millions de francs, soit 21,0 pour cent. Sur le compte 7sur7 Plus, destiné aux actionnaires qui détiennent au moins 10 actions BAS, les avoirs ont atteint 96,0 millions de francs (80,7 millions de francs en 2019). Le volume sur compte d'épargne et de placement a progressé de 26,5 millions de francs, soit 7,1 pour cent. Les obligations de caisse ont augmenté de 11,5 millions de francs. Le volume des avoirs sur compte courant a enregistré une hausse de 50,6 millions de francs

(+32,2 pour cent) et de 2,3 millions de francs ou 7,5 pour cent sur les comptes de dépôt pour associations. Les fonds sur comptes de prévoyance BAS 2 et BAS 3 se sont accrus de 30,5 millions de francs (+7,9 pour cent).

Vif succès des activités de placement

À la fin de l'exercice sous revue, l'équipe de conseil en placement accompagnait 2563 personnes et institutions (2476 en 2019), pour une fortune totale de 1030,6 millions de francs. Cela représente 204,7 millions de francs ou 24,8 pour cent de plus qu'en 2019. Au 31 décembre, un total de 589,9 millions de francs était investi hors bilan, c'est-à-dire 74,7 millions ou 14,5 pour cent de plus qu'en 2019. Une évolution réjouissante ! Les organisations d'utilité publique témoignent en outre un intérêt croissant vis-à-vis des prestations de conseil en placement de la BAS.

Forte demande pour les mandats de gestion de fortune

La demande est forte pour les mandats de gestion de fortune de la BAS : fin 2020, l'équipe de conseil en placement administrait 1160 mandats de ce type pour un volume total de 381,8 millions de francs. Il y a donc eu 142 mandats de plus qu'à fin 2019, soit une augmentation de 13,9 pour cent. Quelque 73 pour cent des clientes et clients qui détiennent un portefeuille ont opté pour un mandat avec stratégie « Impact » ou « Impact Fonds », dont les effets positifs sur l'environnement et la société sont particulièrement élevés.

Faible progression des activités de crédit et baisse du taux d'intérêt moyen des hypothèques

En 2020, le volume des crédits a progressé de 50,7 millions de francs (+117,4 millions en 2019). Cela n'inclut pas les crédits Covid pour 11,5 millions

de francs, qui ne produisent pas d'autre revenu qu'un soutien bienvenu à notre clientèle. L'essentiel de l'augmentation en 2020 tient à des opérations de financement plus importantes dans le domaine du logement coopératif d'utilité publique ainsi que dans des biens immobiliers durables ou des PME dont le modèle d'affaires est porteur d'avenir. La part des grands maîtres d'ouvrage pour des logements d'utilité publique atteint 40,3 pour cent du portefeuille total de prêts, une proportion élevée qui se justifie par le niveau de risque acceptable dans ce segment de clientèle. Le portefeuille de crédits de la BAS reste bien diversifié à l'échelle régionale. Nous continuons à tabler sur une progression bonne et stable des prêts immobiliers. Nous nous attendons aussi à un développement constant de l'agriculture biologique et des énergies renouvelables. En ce qui concerne les PME, toutefois, nous voyons encore une incertitude et une forte réticence à investir, en lien avec la pandémie de coronavirus.

Des prêts avec un impact positif sur la société et l'environnement

Pour chaque crédit qu'elle octroie, la BAS indique si le projet financé génère un impact positif pour la société et l'environnement. La part des prêts (y compris les limites accordées) attribuables à l'un des secteurs d'encouragement atteignait 86 pour cent fin 2020, tout comme l'année précédente. La BAS dépasse ainsi son objectif d'au moins 80 pour cent. Le volume des crédits d'encouragement a reculé et s'élevait, en fin d'année, à 49,9 millions de francs (-25,9 pour cent). Les taux d'intérêt des crédits d'encouragement sont variables, donc supérieurs à ceux des crédits à taux fixe dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas. Ils s'appliquent uniquement à certaines situations avec la clientèle.

RAPPORT DE SITUATION

Situation actuelle par rapport à des sujets clés de la réglementation

Une base croissante de fonds propres

Lors de l'exercice sous revue, les fonds propres pouvant être pris en compte sont passés de 212,7 à 234,1 millions de francs. Cela est dû à l'augmentation de capital de 18,9 millions de francs en janvier 2020 ainsi qu'à l'affectation précitée aux autres provisions (réserves latentes).

Le ratio de levier simplifié (ratio de fonds propres non pondérés) de la BAS était de 11,21 pour cent fin 2020 (9,07 pour cent en 2019). Pour les détails, se référer aux chiffres clés concernant les prescriptions en matière de fonds propres, lesquels figurent en page 45 de la présente publication.

Un large actionariat

Au 31 décembre 2020, la BAS était entre les mains de 8160 actionnaires, soit 504 de plus qu'en 2019 (7656). La fondation collective Nest reste la principale actionnaire, avec 3,32 pour cent des droits de vote. La composition détaillée de l'actionariat se trouve en page 32 de la présente publication.

Succès pour la campagne de souscription d'actions

En 2020, la valeur totale des actions souscrites par des actionnaires nouveaux-elles et existant-e-s a atteint 10,4 millions de francs. L'inscription au registre du commerce et l'imputation aux fonds propres de la BAS ont eu lieu début 2021. Le négoce d'actions s'est élevé à 2,4 millions de francs.

Des liquidités élevées

La BAS continue de disposer de fortes liquidités. Elles ont encore notablement augmenté pendant la crise sanitaire, en raison de l'important afflux de capitaux et de la baisse des décaissements de crédits. Fin 2020,

les liquidités s'élevaient à 449,9 millions de francs.

L'indicateur réglementaire qu'est le ratio de couverture de liquidités (Liquidity Coverage Ratio, ou LCR) a été nettement dépassé durant tout l'exercice sous revue. Au quatrième trimestre 2020, le LCR atteignait 301,5 pour cent (exigence réglementaire : 100 pour cent). Pour les détails, se référer aux chiffres clés relatifs au LCR en page 45 de la présente publication.

5 ÉVALUATION DES RISQUES

La BAS suit une politique prudente en matière de risques. Elle veille à un rapport équilibré entre rendement et risques, tout en les gérant activement. Le conseil d'administration (CA) examine l'exposition de la banque à un rythme clairement défini. Il a ainsi édicté un règlement qui garantit que tous les risques importants sont enregistrés, circonscrits et surveillés. Un compte rendu annuel a pour but de montrer au CA et à la direction générale à quel point la banque est exposée. Une fois par an au minimum, le CA procède à une évaluation des risques et vérifie l'adéquation des mesures prises. Les explications en page 17 de la présente publication donnent davantage d'informations concernant la gestion des risques.

En 2020, les principaux risques pour la BAS résidaient surtout dans les domaines suivants :

- Contexte des taux : l'environnement de taux bas persistant et les intérêts négatifs de la BNS constituent des risques importants pour la BAS. Alors que les taux d'intérêt négatifs apparaissaient encore

comme une mesure temporaire au moment de leur introduction, en 2015, il est devenu clair en 2019 déjà qu'ils allaient perdurer. Depuis 2015, la BAS a ajusté à plusieurs reprises ses taux d'intérêts des affaires passives afin de contrôler les afflux nets de capitaux et d'encourager la clientèle à investir sa fortune à long terme. La banque devra continuer à adapter lesdits taux d'intérêt à l'évolution du marché. Notons à cet égard qu'elle poursuit délibérément une activité d'opérations sur différences d'intérêts en raison de son modèle d'affaire qui vise à soutenir l'économie réelle ; en outre, la politique de la BAS en matière de taux d'intérêt se focalise sur le taux total. En plus de l'intérêt matériel sur les avoirs, la banque tient compte d'un intérêt idéal, qui incarne son impact social et écologique positif sur l'ensemble de la société.

- Évolution des marchés des capitaux : la BAS continue de s'attendre à un contexte difficile en 2021. Il devrait se caractériser par des taux d'intérêt historiquement bas et par un environnement conjoncturel exceptionnellement incertain. La gestion de la crise sanitaire se poursuivra en 2021, avec un impact majeur sur l'activité d'investissement des entreprises et sur le comportement de consommation. On constate en outre des tendances protectionnistes et des tensions géopolitiques permanentes. La banque surveille de près l'évolution économique et oriente sa stratégie de placement selon un scénario en accord avec ses attentes.
- Efficacité : les revenus des opérations sur différences d'intérêts dans les secteurs d'activité traditionnels

RAPPORT DE SITUATION

s'érodent, tandis que les charges d'exploitation augmentent proportionnellement à l'expansion. La BAS est donc contrainte de prendre des mesures : augmenter son efficacité ; ajuster les conditions de son cœur de métier ; créer des secteurs d'activité innovants et générateurs de revenus.

- **Marché immobilier** : les activités de financement de la BAS l'engagent fortement dans le secteur immobilier. Près de la moitié de tous les crédits vont à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, 8,3 pour cent à des immeubles de rendement et 15 pour cent à des propriétaires de leur propre logement. Pour 2021, nous nous attendons à une stabilité du marché immobilier et, selon les régions, à des prix de l'immobilier stables ou en légère hausse, notamment pour les nouvelles constructions. Cela aussi bien en raison du contexte de taux d'intérêt que du besoin accru d'espace pour le télétravail. Les risques de crédit restent donc supportables malgré la crise sanitaire.

- **Rendement de la gestion des liquidités** : les possibilités de placement financier avec des contreparties de première qualité se font toujours désirer. Les placements échus ne peuvent être réinvestis, ce qui se répercute négativement sur la rentabilité de la BAS.

- **Risques de variation des taux d'intérêt** : ils sont restés stables au cours de l'exercice sous revue, ce qui s'explique en partie par des décaissements moindres en matière de crédits. La BAS est bien préparée à supporter ces risques, grâce à la solide progression de ses fonds propres.

- **Risques opérationnels** : avec sa gestion active des risques opérationnels, la BAS satisfait toutes ses obligations légales et déontologiques. L'objectif est de garantir sa capacité à supporter les risques et de la renforcer, mais aussi d'éviter les pertes opérationnelles. C'est ce qui instaure la confiance de toutes les parties prenantes dans la banque (réputation).

6 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

Nombre moyen de postes à temps plein

Fin 2020, 122 personnes travaillaient pour la BAS (fin 2019 : 120), pour 99 équivalents temps plein (en 2019 : 98). Au cours de l'année sous revue, 25 personnes ont quitté la banque. Dans le même temps, 26 l'ont rejointe. Au 31 décembre, le taux de fluctuation était de 11,29 pour cent (7 pour cent en 2019).

Changements importants de personnes

L'assemblée générale 2020 a élu trois nouvelles et nouveaux membres au conseil d'administration, pour un mandat de trois ans. Avec Valérie Clapasson, Véronique Gigon et Christoph Birkholz, le CA réunit maintenant dix personnes. Braida Dür, Christina aus der Heymann et Gerhard Andrey ont été confirmé-e-s pour un nouveau mandat de trois ans.

Martin Rohner, président de la direction générale, a quitté la banque fin juin 2020. Le CA a nommé Nicole Bardet à la direction générale au 1^{er} juin 2020. Elle partage désormais la responsabilité du secteur Financement avec Tanja Reuter. Melanie Gajowski, qui dirigeait auparavant le secteur Financement avec Tanja Reuter, a pris la direction du secteur Développement et gestion des risques crédits, nouvellement créé.

RAPPORT DE SITUATION

7 INNOVATION ET PROJETS

La BAS évalue et améliore régulièrement ses produits, prestations et processus.

Nouveaux produits et services

- En collaboration avec le Centre d'études de la philanthropie en Suisse (CEPS) de l'Université de Bâle, le secteur Placement a publié un guide destiné aux fondations, pour les aider à « investir en créant de l'impact ». Il a été présenté en ligne lors du premier webinar BAS en novembre.
- La BAS a renforcé les effectifs de l'accueil téléphonique à Olten.
- Le service numérique pour la clientèle de la BAS a été perfectionné dans le cadre de versions successives.
- La BAS a formé le personnel de guichet de toutes ses représentations sur le fonds de placement BAS, afin de fournir rapidement des conseils compétents à la clientèle.

Changement de culture et améliorations de processus

La BAS a poursuivi le processus de changement de culture lancé en 2019 avec le projet « on y va ». Les collaboratrices et collaborateurs intéressé-e-s ont pu prendre du temps pour apporter leur créativité à des sujets comme la vision interne et l'amélioration des processus, et pour déployer des solutions. Certains résultats des groupes de travail seront étendus à des projets englobant toute la banque

en 2021. Il s'agit en particulier de la thématique « gain d'efficacité/amélioration des processus » en conformité avec les valeurs de la BAS.

Gestion et développement organisationnel

La BAS a pris une décision historique, en juin 2020, quant à sa direction et au développement de son organisation. Le projet « auto-organisation d'inspiration sociocratique » a pour objectif de définir quel type d'organisation mènera la BAS vers un avenir fructueux et porteur de valeurs éthiques. À cette fin, sept équipes pilotes de différents secteurs d'activité vont se familiariser avec les outils de la sociocratie et de l'auto-organisation. Le but est de créer une base de décision, afin de savoir sous quelle forme la BAS peut utiliser ces instruments pour faire évoluer avec succès sa direction et son organisation.

8 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Il n'y a pas eu d'événements extraordinaires entre la date du bilan et la clôture de la rédaction du présent rapport, le 23 février 2021.

9 PERSPECTIVES

En 2020, la BAS a été très sollicitée par le niveau des taux d'intérêt qui reste bas et par la progression toujours forte des avoirs sur les comptes de dépôt. Une réévaluation des conditions aura lieu en 2021. L'objectif est d'assurer la rentabilité de la banque, mais également de rappeler et mettre en évidence son impact et ses valeurs. La BAS a été fondée il y a 30 ans en tant que banque de l'économie réelle, dont la clientèle et l'actionariat devaient promouvoir solidairement le tournant social et écologique. La banque a la conviction que sa clientèle partage largement ses valeurs, mais espère toutefois un ralentissement de la progression des avoirs.

La BAS prévoit que la crise sanitaire l'occupera encore intensivement en 2021, et pas uniquement en ce qui concerne les processus. Ceux-ci devront rester tout aussi fiables que d'habitude, malgré le télétravail. Les risques de défaillance de crédit pourraient se manifester plus vivement en 2021 qu'en 2020. Tant qu'il ne sera pas possible d'accroître la prévisibilité des mesures Covid pour les entreprises, la BAS doit s'attendre à une baisse des activités d'investissement et de la demande de crédit.

Nous voyons toujours un grand potentiel dans le secteur Placement. En 2021, la BAS continuera donc à se focaliser sur le conseil en placement et fera mieux connaître son fonds de placement, à l'occasion d'une tournée de présentation dans des banques partenaires et avec d'autres moyens de communication. La commercialisation sera renforcée dans tous les secteurs afin d'améliorer les conseils fournis aux clientes et clients en fonction de leurs besoins. À cette fin, il est prévu de mettre au point un concept commun de la vente au sein de la BAS en 2021.

RAPPORT DE SITUATION

Malgré le risque de corrections du marché, nous nous attendons à une évolution positive du volume des dépôts, des actifs gérés ainsi que des produits des commissions et du négoce, en raison de l'afflux de capitaux. L'augmentation des fonds propres, demeurée forte en 2020, contribue à amortir les risques liés aux changements des taux d'intérêt.

La numérisation s'étendra à une application bancaire mobile et à un portail destiné à la clientèle. La gestion numérique des documents devrait être introduite simultanément. La BAS répondra ainsi à un besoin du marché tout en obtenant des gains d'efficacité nécessaires à sa rentabilité, vu l'augmentation de sa clientèle. L'année 2021 apparaît comme un tournant en matière d'efficacité et de collaboration. Les projets pilotes relatifs à la sociocratie visent à libérer de nouvelles forces, qui permettront de travailler plus efficacement tout en affermissant les compétences pour innover et résoudre les problèmes. Il s'agit aussi de profiter des chances offertes par une équipe de direction collégiale et plus féminine.

L'année 2021 verra en outre la mise en œuvre des exigences réglementaires de la LSFIn et de l'OSFin (dont il a été question plus haut) dans toute la banque, après des préparatifs en 2020.

L'impact et l'accent cohérent sur la durabilité sont la raison d'être de la BAS. Elle va donc continuer à perfectionner la mesure de son impact en 2021. Cela inclut, entre autres, l'élaboration d'une empreinte carbone pour l'activité de financement (une telle empreinte existe déjà pour les placements) et un rapport de durabilité sur le fonds de placement BAS. L'analyse de durabilité qui guide nos recommandations et nos décisions en matière d'investissement sera réorientée et adaptée aux exigences futures.

Comme le stipulent ses lignes directrices, la BAS veut aussi être une voix forte en faveur d'une place financière durable ainsi qu'en faveur d'un développement social et écologique. La banque accentue dès lors son engagement actionnarial dans les entreprises où elle investit par le biais du fonds de placement BAS. Elle a démarré pour cela une collaboration avec la fondation Ethos, laquelle relaie professionnellement les préoccupations de la BAS vis-à-vis de ces entreprises. En outre, elle soutient Actares afin d'influer sur des sociétés actuellement hors de sa sphère d'investissement, parce qu'elles ne répondent pas à ses critères.

Dans le domaine des crédits, la BAS s'attend à ce que la concurrence reste forte, surtout dans le domaine hypothécaire, mais pas seulement. Il est donc important pour elle de mieux communiquer ses valeurs. Elle doit montrer aux preneuses et preneurs de crédit l'impact positif lié au choix d'une banque totalement durable. La BAS pense avoir encore un grand potentiel auprès des personnes physiques et auprès des PME qui ont un modèle d'affaires durable. Elle aimerait les mobiliser en 2021. Elle table sur une progression des crédits, mais sur un résultat des opérations d'intérêts légèrement inférieur à celui de 2020, en raison de la baisse de la marge d'intérêts. La BAS a créé un secteur spécifique pour de nouveaux champs d'activité en matière de financement. En 2021, ce secteur se concentrera sur l'économie circulaire. Avec la devise « Comment réaliser ? Comment financer ? » et avec des partenaires, la banque approchera des entreprises pour leur proposer, entre autres, de nouvelles solutions de financement.

Dans le cadre de sa stratégie internationale, la BAS prévoit d'acquiescer, en 2021, de nouvelles participations

dans des banques aux valeurs proches des siennes et un premier financement consorsial avec des organisations partenaires à l'étranger. Le prochain rapport de durabilité de la banque paraîtra en même temps que les chiffres semestriels pour 2021.

La BAS continuera d'étendre le marché en ligne « Solidarité au quotidien » lancé pendant la crise du Covid, en 2020.

Elle se consacrera à l'élaboration de nouvelles approches et de nouveaux champs d'activité, et se penchera sur sa stratégie pour la période 2022-2026. À l'automne, elle évaluera le projet pilote « sociocratie », auquel participent sept équipes pilotes, et décidera des étapes à venir.

La BAS espère que la situation épidémiologique permettra d'organiser l'assemblée générale et la fête de son 30^e anniversaire, le 12 juin 2021, avec ses actionnaires.

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Structure du bilan au 31 décembre 2020

Actifs	Annexe	31.12.2020	31.12.2019	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Liquidités		449'892'619	218'693'462	231'199'157	106
Créances sur les banques		24'204'612	21'478'158	2'726'454	13
Créances sur la clientèle	7.1	84'573'706	95'443'673	-10'869'967	-11
Créances hypothécaires	7.1	1'444'731'131	1'395'231'033	49'500'098	4
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7.2	169'082	369'948	-200'866	-54
Immobilisations financières	7.3	105'571'604	152'349'119	-46'777'515	-31
Comptes de régularisation		820'756	1'128'734	-307'978	-27
Participations	7.4	8'894'244	5'998'046	2'896'198	48
Immobilisations corporelles	7.5	17'717'393	17'998'907	-281'514	-2
Autres actifs	7.6	7'657'935	11'629'012	-3'971'077	-34
Total des actifs		2'144'233'081	1'920'320'092	223'912'990	12
Total des créances de rang subordonné		878'896	890'563	-11'667	-1
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		750'563	750'563	0	0

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Passifs	Annexe	31.12.2020	31.12.2019	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements envers des banques		71'984	0	71'984	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'638'491'187	1'445'175'373	193'315'814	13
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7.2	5'804'280	6'120'652	-316'373	-5
Obligations de caisse		255'532'000	244'013'000	11'519'000	5
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		0	0	0	0
Comptes de régularisation		2'013'891	1'579'730	434'161	27
Autres passifs	7.6	576'755	479'855	96'900	20
Provisions	7.10	38'203'337	37'182'840	1'020'497	3
Réserves pour risques bancaires généraux	7.10	11'050'000	11'050'000	0	0
Capital social	7.11	137'145'700	126'711'700	10'434'000	8
Réserve légale issue du capital		39'621'516	32'605'885	7'015'632	22
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		39'621'516	32'605'885	7'015'633	22
Réserve légale issue du bénéfice		13'742'458	12'242'458	1'500'000	12
Réserves facultatives issues du bénéfice		200'000	200'000	0	0
Bénéfice reporté		1'208'599	1'210'870	-2'271	0
Bénéfice		571'374	1'747'729	-1'176'354	-67
Total des passifs		2'144'233'081	1'920'320'092	223'912'989	12
Total des engagements subordonnés		0	0	0	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0	0	0	0

Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2020	31.12.2019	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements conditionnels	7.1, 8.1	900'065	967'065	-67'000	-7
Engagements irrévocables	7.1	119'087'706	113'689'384	5'398'322	5

COMPTES ANNUELS

II COMPTE DE RÉSULTAT

Structure du compte de résultat du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

		2020	2019	Écart année précédente	
	Annexe	en CHF	en CHF	en CHF	en %
Résultat des opérations d'intérêts					
Produit des intérêts et des escomptes	9.1	17'809'900	19'280'430	-1'470'530	
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			0	0	
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'244'328	1'520'775	-276'447	
Charges d'intérêts	9.1	37'870	-150'041	187'911	
Résultat brut des opérations d'intérêts		19'092'098	20'651'164	-1'559'066	-8
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	7.10, 9.4	-889'535	-214'038	-675'497	
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		18'202'563	20'437'126	-2'234'563	-11
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service					
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		3'692'076	3'062'661	629'414	
Produit des commissions sur les opérations de crédit		123'664	118'355	5'309	
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'231'695	2'027'936	203'758	
Charges de commissions		-279'670	-260'356	-19'313	
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations		5'767'765	4'948'596	819'168	17
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur		1'348'178	1'120'294	227'884	20
Autres résultats ordinaires					
Résultat des participations		23'653	0	23'653	
Résultat des immeubles		653'824	717'543	-63'719	
Autres produits ordinaires		103'219	97'900	5'319	
Autres charges ordinaires		0	-22'479	22'479	
Sous-total autres résultats ordinaires		780'695	792'964	-12'269	-2
Charges d'exploitation					
Charges de personnel	9.2	-14'246'161	-12'838'609	-1'407'552	
Autres charges d'exploitation	9.3	-7'734'924	-7'049'979	-684'945	
Sous-total charges d'exploitation		-21'981'085	-19'888'588	-2'092'497	11
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	7.5	-1'983'178	-1'834'236	-148'942	8
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	7.10	-1'040'600	-3'657'877	2'625'277	-72
Résultat opérationnel		1'094'338	1'918'280	-823'943	-43
Produits extraordinaires	9.4	14'550	244'757	-230'207	
Charges extraordinaires	9.4	-161'971	0	-161'971	
Impôts	9.5	-375'543	-415'309	39'766	
Bénéfice		571'374	1'747'729	-1'176'355	-67

COMPTES ANNUELS

III RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

	2020	2019
	en CHF	en CHF
Répartition du bénéfice		
Bénéfice	571'374	1'747'729
Bénéfice reporté	1'208'599	1'210'870
Bénéfice	1'779'973	2'958'599
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-500'000	-1'500'000*
Attribution aux réserves facultatives issue du bénéfice	0	0
Distributions au moyen du bénéfice au bilan	0	0
Don à l'association Fonds d'innovation	-300'000	-250'000*
Report à nouveau	979'973	1'208'599*

*La répartition du bénéfice découle de la décision de l'assemblée générale du 26.5.2020.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 12.6.2021 le versement d'un dividende de 0,25 % par action, exonéré de l'impôt anticipé, issu des réserves en apports de capital exonérées d'impôts.

COMPTES ANNUELS

IV PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/ perte reporté(e)	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au début de la période de référence	126'711'700	32'605'885	12'242'458	11'050'000	1'410'870	0	1'747'729	185'768'642
Utilisation du bénéfice de 2019								
Don au Fonds d'innovation	0	0	0	0	0	0	-250'000	-250'000
Attribution à la réserve libre issue du bénéfice	0	0	1'500'000	0	0	0	-1'500'000	0
Dividendes	0	0	0	0	-2'271,380	0	2'271,380	0
Variation nette du bénéfice reporté	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital*	10'434'000	7'015'633	0	0	0	0	0	17'449'633
Bénéfice 2020	0	0	0	0	0	0	571'374	571'374
Capitaux propres à la fin de la période de référence	137'145'700	39'621'517	13'742'458	11'050'000	1'408'599	0	571'375	203'539'648

* Les taxes d'émission et coûts accessoires sur transactions ont été imputés aux réserves de capital.

L'AFC a confirmé à titre provisoire la «réserve issue d'apports de capital exonérés de l'impôt» au 19.9.2019 à hauteur de CHF 32'596'582. La confirmation pour le montant restant demeure en suspens.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.1 Indication de l'entreprise ou du nom ainsi que de la forme juridique et du siège de la banque

Généralités

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) est une banque à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également des représentations à la rue du Port-Franc 11 à Lausanne, à la Kalkbreitestrasse 10 à Zurich ainsi qu'à la rue de Lyon 77 à Genève.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations de caisse d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de service représentent désormais une source de revenu supplémentaire. Les activités de négoce sont sans grande importance.

Fin 2020, la BAS employait, en valeur corrigée des postes à temps partiel, 99 collaboratrices et collaborateurs.

Opérations au bilan

Les opérations sur marges d'intérêts – acceptation de fonds de la clientèle et prêts à la clientèle – constituent la principale source de recettes. La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La BAS octroie également des crédits en comptes courants

pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et des entrepreneuses et des entrepreneurs indépendant-e-s. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

Les opérations interbancaires se composent principalement de transactions à court terme avec des contreparties de premier ordre.

À des fins de liquidité et de placement, elle détient dans les immobilisations financières un portefeuille composé principalement d'obligations en francs.

La BAS gère le risque de taux de son bilan par le biais de swaps de taux.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les principaux revenus des opérations de commissions et de prestations de service sont générés par la gestion de fortune, le négoce de titres et la gestion de dépôt pour la clientèle, les placements fiduciaires et le trafic des paiements. La clientèle privée et institutionnelle et des entreprises commerciales ou industrielles ont recours à ces services.

Les opérations de commissions et de prestations de service comprennent notamment les virements pour les clientes et les clients, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès d'établissements bancaires helvétiques de premier ordre ainsi que dans des immobilisations financières.

Transactions commerciales

Les revenus des transactions commerciales résultent du négoce de devises et de titres pour le propre compte de la banque. Le négoce de devises et de titres est effectué sans qu'elle détienne elle-même de portefeuille important.

5.2 Explications concernant la gestion des risques, notamment le traitement du risque de fluctuation de taux d'intérêt, d'autres risques de marché et des risques de crédit

Évaluation des risques

Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates décidées par le conseil d'administration permettent d'éviter, de limiter ou de couvrir ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 24. 11. 2020. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière n'est nécessaire dans les présents comptes annuels.

Gestion des risques

La gestion des risques repose sur le règlement relatif aux risques, qui est examiné au moins une fois par an par la

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

direction générale et le conseil d'administration. Des limites claires sont fixées pour les différents risques et leur respect est surveillé en permanence.

Risques de crédit

Cette rubrique regroupe tous les engagements pouvant entraîner une perte si les contreparties ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.

Prêts à la clientèle : dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques :

- Réduction des risques par l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par la répartition du montant destiné aux crédits sur autant de preneuses et preneurs de crédits que possible et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dé-

pendant du type de couverture et de la notation (rating) de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend de la solvabilité de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit.

Au siège, des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillères et conseillers pour traiter des questions particulièrement complexes. Les corrections de valeur et provisions sont contrôlées et ajustées au minimum une fois par trimestre.

Le suivi des **risques de fluctuation de taux** est assuré au moyen d'analyses périodiques, ce qui permet à la BAS, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan ainsi qu'aux « swaps » sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les « futures » sur taux d'intérêt, les « caps », les « floors » et les « forward rate agreements » ne sont pas utilisés.

Les **risques de marché et de liquidités** font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne.

Pour restreindre les **risques juridiques**, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et avocats indépendant-e-s.

Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices, ainsi que sur les risques y afférents.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini comme « le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel et à des systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Ce risque est limité au moyen de règlements internes, de directives relatives à l'organisation et d'aides au travail correspondantes ainsi que par des contrôles internes. La révision interne examine régulièrement le système de contrôle interne et rend directement son rapport au conseil d'administration.

Conformité et risques juridiques

La direction générale et le service du contrôle de la conformité (compliance) veillent à ce que l'activité de la BAS soit en adéquation avec les exigences réglementaires en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Ils sont responsables du contrôle des exigences et développements de l'autorité de surveillance, du législateur ou d'autres organisations. Ils veillent en outre à ce que les directives et règlements soient ajustés en fonction des évolutions réglementaires et à ce qu'ils soient respectés.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.3 Commentaires relatifs aux méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Son système de notation donne à la BAS l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Le suivi des risques de défaillance pendant toute la durée du crédit est garanti par une actualisation constante de la notation du crédit et une communication régulière avec la clientèle. Le système de notation comporte treize niveaux. Il permet d'évaluer les risques lors de l'attribution du crédit sur la base des pertes moyennes escomptées.

La banque classe toutes les créances dans l'une des treize catégories de notation. Les prêts des catégories 11, 12 et 13 sont considérés comme compromis et font l'objet de corrections de valeur individuelles. En ce qui concerne la prévention des risques de défaillance des créances non compromises, la banque opte, conformément à l'art. 25, al. 3 OEPC-FINMA, pour la constitution de correctifs de valeur pour risques inhérents de défaillance. Les catégories de notation 1 à 10 font l'objet de correctifs de valeur pour risques inhérents de défaillance. Dans le système, un facteur de risque de défaillance statistique est attribué à chaque catégorie de notation qui permet de calculer une correction de valeur par crédit et couverture pondérée.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépré-

ciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles.

Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. La valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. Une créance n'est plus considérée comme compromise si elle ne doit plus être évaluée à la valeur de liquidation, c'est-à-dire quand le service d'intérêt et d'amortissement est de nouveau assuré normalement et qu'un éventuel dépassement du taux d'avance est écarté.

La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Provision pour pour risques de défaillance sur les opérations hors bilan

La constitution de correctifs de valeur pour les opérations hors bilan s'effectue selon les mêmes processus, systèmes et méthodes que ceux appliqués pour la constitution des correctifs de valeur sur créances compromises et non compromises.

5.4 Commentaires sur l'évaluation des garanties, notamment sur des critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs de nantissement

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. Le taux d'avance maximal d'un prêt diffère selon l'objet et n'est accordé que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

Maisons individuelles et appartements en propriété

La méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant est appliquée : la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.

Habitations collectives et immeubles commerciaux

De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du « discounted cash flow ».

Installations fixes

Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du « discounted cash flow » et celle de la valeur réelle.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

Cas particuliers

Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

5.5 Commentaires sur la politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés y compris les commentaires en lien avec l'utilisation de la comptabilité de couverture (Hedge accounting)

Des transactions sur des instruments financiers dérivés pour le compte de la banque ne sont en principe pas prévues, à l'exception des opérations à terme sur devises.

La banque peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs (ALM) afin de gérer le bilan et couvrir les risques de variation des taux (opérations de couverture). Il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures, notamment lorsque les tolérances aux risques définies par la banque pour la gestion des risques de taux ne seraient pas respectées. L'utilisation d'instruments financiers dérivés afin de se prémunir contre les risques de taux est décidée aussi bien sur la base de transactions individuelles que sur la base des évaluations ALM trimestrielles. Les relations de couverture ainsi que les objectifs et stratégies de gestion des risques sont documentés lors de la conclusion des opérations de couverture sur dérivés. Nous vérifions l'efficacité de la relation de couverture au moins à chaque date de clôture du bilan. Ce faisant, nous évaluons comment la situation actuelle en matière de risque de taux se présente sur le plan calculatoire sans et avec des instruments de couverture, et nous procédons à des ajustements en conséquence. On peut partir du principe que la relation de couverture est efficace lorsque les instruments de couverture utilisés permettent de réduire le risque de taux auquel s'ex-

pose la banque, selon le but poursuivi lors de la conclusion de la relation de couverture.

5.6 Commentaire des événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement avec un effet significatif sur la situation de la banque en matière de patrimoine, de finances et de résultats n'est survenu après la date du bilan.

5.7 Motifs qui ont conduit à une démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat

L'organe de révision n'a pas démissionné avant le terme de son mandat.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

6.1 Indication du type de clôture et, éventuellement, du type de standard comptable international reconnu par la FINMA, ainsi que des principes de comptabilisation et d'évaluation des différents postes du bilan et des opérations hors bilan

Bases

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation respectent le Code des obligations, les directives suisses de présentation des comptes pour les banques telles qu'elles sont stipulées dans la loi sur les banques, son ordonnance, l'ordonnance de la FINMA sur la comptabilité des banques et les dispositions d'exécution, ainsi que les dispositions statutaires.

Principes généraux

La Banque Alternative Suisse établit un bouclage individuel statutaire avec une présentation fiable. La situation économique de l'entreprise y est présentée de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée.

Les comptes sont établis selon l'hypothèse que l'entreprise poursuivra ses activités. La comptabilisation se fait aux valeurs de continuité.

Les actifs, engagements et opérations hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et l'établissement des comptes se font dans la monnaie nationale (franc suisse).

Lorsque, au cours de la période de référence, des erreurs survenues durant les périodes précédentes sont mises à jour, elles sont corrigées par des écritures affectant le compte de résultat du bouclage de la période de référence. La correction peut être saisie dans les rubriques « charges extraordinaires » ou

« produits extraordinaires » lorsqu'il s'agit d'opérations étrangères à l'exploitation.

Saisie et comptabilisation

Toutes les opérations sont comptabilisées dans les livres de la banque au moment de leur conclusion et évaluées à partir de ce moment conformément aux principes suivants. Les opérations sur titres ainsi que le trafic des paiements pour les clientes et les clients sont portés au bilan à partir de la date de règlement.

6.2 Indications relatives au traitement des différences de conversion des monnaies étrangères, à la méthode de conversion utilisée et aux principaux cours de conversion

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour en vigueur. Les actifs monétaires sont convertis le jour du bilan au taux de change moyen en vigueur et portés au compte de résultat. Les différences de change entre le moment de la conclusion de la transaction et son exécution sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués pour les conversions de monnaie :

Cours à la date du bilan 2020 :

- EUR 1,0821 (2019 : 1,0895)
- USD 0,8847 (2019 : 0,9726)

6.3 Indications relatives à la saisie des opérations

Liquidités, créances et engagements envers les banques

Les positions sont évaluées à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet de correctifs de valeur individuels.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires, engagements envers des clientes et des clients

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance.

Portefeuilles de négoce en titre et métaux précieux

Les positions de négoce sont évaluées à la juste valeur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement négatives et positives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur.

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous la même position de résultat que celle des résultats de l'opération couverte ou dans le compte de compensation, à condition qu'aucune correction de valeur ne soit comptabilisée dans l'opération couverte.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

Immobilisations financières

Les titres de créance à taux fixe et les obligations convertibles ou à option sont évalués à la valeur la plus basse, pour autant qu'ils ne soient pas acquis dans le but d'être conservés jusqu'à leur échéance.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués selon la « accrual method ». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance. Des gains ou pertes d'intérêts résultant d'aliénation ou de remboursement anticipé sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de participation, parts de placements collectifs de capitaux et immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Dans le cas d'immobilisations financières évaluées à la valeur la plus basse, une plus-value n'excédant pas le coût d'acquisition peut être comptabilisée, pour autant que la juste valeur tombée en dessous du coût d'acquisition remonte par la suite.

Le solde des correctifs de valeur est comptabilisé dans « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits extraordinaires ».

En cas de vente d'immobilisations financières évaluées à la valeur la plus basse, l'entier du produit réalisé est comptabilisé dans « Produits de la vente d'immobilisations financières ».

Participations

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position « Participations » quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

La valeur est vérifiée à chaque date du bilan. Si nécessaire, des dépréciations de valeur supplémentaires (« impairment ») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles »). Une attribution résultant de la caducité (partielle) d'une dépréciation de valeur est enregistrée dans la position « Produits extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur qui se révèlent nécessaires.

Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50 pour cent.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

Les immeubles figurent au bilan à la valeur d'achat, qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires. Les bâtiments sont amortis sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (p. ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement si celle-ci est plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de

rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

La valeur des immobilisations corporelles est effectuée à la date du bilan. Si nécessaire, des dépréciations de valeur supplémentaires (« impairment ») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles »). Une attribution résultant de la caducité d'une dépréciation de valeur est enregistrée dans la position « Produits extraordinaires ».

Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les emprunts obligataires et prêts des centrales des lettres de gage

Les emprunts obligataires et prêts des centrales des lettres de gage sont portés au bilan à leur valeur nominale.

* À partir de la date de fonctionnement opérationnel

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

Provisions

Une provision est un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieurement à la date du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique calculé de manière aussi objective que possible. Lorsque le facteur temps joue un rôle significatif, le montant de la provision doit être la valeur escomptée. Le montant des provisions doit correspondre à l'espérance effective des sorties futures de fonds. Il doit prendre en compte la probabilité et la fiabilité liées à ces sorties.

La sous-position « Autres provisions » peut contenir des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Ces réserves sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les réserves pour risques bancaires généraux sont soumises à l'impôt et font partie des capitaux propres.

Propres titres de créances et de participation

Les propres titres de participation acquis sont saisis au moment de l'acquisition au coût de revient et déduits des fonds propres sous la position « propres parts au capital ». Il n'est procédé à aucune évaluation ultérieure.

Le produit de la revente provenant des propres titres de participation est comptabilisé sous la position « réserve

légale issue du bénéfice ». La position « propres parts au capital » est réduite du montant du coût de revient correspondant à la revente.

Engagements de prévoyance

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

Les cotisations des employeurs dues aux institutions de prévoyance affiliées sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat (position « charges de personnel »).

Impôts

Sont considérés comme charges fiscales l'impôt sur le capital de l'année en cours et les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Pour les risques de perte identifiables, des provisions sont constituées dans le passif du bilan.

6.4 Motivation des modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation affectant l'année de référence, avec indication et commentaire de leurs influences, notamment sur les réserves latentes

Les principes de comptabilisation et d'évaluation ont changé en raison de l'adaptation des normes comptables suisses pour les banques. Les prescriptions entrées en vigueur le 1.1.2020 demandent la création de correctifs pour les risques de défaillance sur les créances non compromises, ainsi que la constitution de provisions sur les opérations hors bilan correspondantes. Ces corrections de valeur supplémentaires pour les risques de défaillance inhérents sont comptabilisées si nécessaire dans le compte de résultat. Pour de plus amples explications en lien avec les corrections de valeur pour risques de défaillance, veuillez vous référer à la section 5.3. Le changement des principes de comptabilisation et d'évaluation n'a aucune incidence sur le bénéfice.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures				
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Créances (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	5'258'935	28'117'482	53'061'412	86'437'830	
Créances hypothécaires					
Immeubles d'habitation	1'166'831'782	0	2'849'149	1'169'680'931	
Immeubles commerciaux	11'428'685	0	0	11'428'685	
Artisanat et industrie	215'209'133	0	287	215'209'420	
Autres	51'080'837	0	2'331'092	53'411'929	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2020	1'449'809'372	28'117'482	58'241'940	1'536'168'795
	31.12.2019	1'416'906'952	21'097'136	58'762'092	1'496'766'180
Total des corrections de valeur compensées avec les prêts		-5'171'137	-55'094	-1'637'727	-6'863'958
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2020	1'444'638'235	28'062'388	56'604'213	1'529'304'837
	31.12.2019	1'412'446'303	21'033'129	57'195'274	1'490'674'706
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels		150'000	51'641	698'424	900'065
Engagements irrévocables		60'907'554	767'733	57'412'419	119'087'706
Total hors bilan	31.12.2020	61'057'554	819'373	58'110'843	119'987'771
	31.12.2019	27'562'014	542'039	86'552'369	114'656'449

Présentation des créances compromises		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Monant net	Corrections de valeur individuelles		
			en CHF		en CHF	en CHF	en CHF
Créances compromises	31.12.2020	10'176'986	5'505'250	4'671'736	4'671'736		
	31.12.2019	11'489'002	7'802'385	3'686'617	3'686'617		

Commentaire concernant des changements significatifs dans les créances compromises :

Le montant net des créances compromises et des correctifs de valeur individuels a augmenté de CHF 985'912 au 31.12.2020. Trois positions ont pu être liquidées. En outre, au cours de l'exercice sous revue, des correctifs de valeur individuels ont été comptabilisés pour 5 positions. Notre évaluation des risques repose toujours sur le principe de précaution.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de couverture*		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux	-	5'552'657	48'250'000
Swaps	-	5'552'657	48'250'000
Devises	169'082	251'623	90'987'675
Contrats à terme	169'082	251'623	90'987'675

Total avant prises en compte des contrats de netting

31.12.2020	169'082	5'804'280
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	169'082	5'804'280
31.12.2019	369'948	6'120'652
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	369'948	6'120'652

Total après prises en compte des contrats de netting	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
	en CHF	en CHF
31.12.2020	169'082	5'804'280
31.12.2019	369'948	6'120'652

Répartition selon les contreparties	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prises en comptes des contrats de netting)			
31.12.2020	0	169'082	0
31.12.2019	0	369'948	0

* Instruments de couverture selon cm 431 ss.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.3 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances	104'299'272	150'994'554	107'203'270	155'566'475
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	104'299'272	150'994'554	107'203'270	155'566'475
Titres de participation	1'272'332	1'354'565	1'859'359	1'588'088
dont participations qualifiées*	0	0	0	0
Immeubles	0	0	0	0
Total	105'571'604	152'349'119	109'062'629	157'154'563
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	62'735'173	98'523'526	64'478'020	101'468'625

Répartition des contreparties selon la notation**

	AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans rating
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances : valeurs comptables						
31.12.2020	71'231'150	12'007'028	3'010'532	0	0	18'050'563
31.12.2019	111'023'325	14'508'693	3'011'973	0	0	22'450'563

7.4 Présentation des participations

	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés à ce jour ou correctifs de valeur (évaluation par mise en équivalence, ou equity valuation)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	31.12.2020						
				Reclassements	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeurs	Ajustement de valeur des participations/ attributions évaluées par mise en équivalence	Valeur comptable à la fin de l'exercice sous revue	Valeur de marché
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Autres participations										
sans valeur boursière	6'172'688	-174'642	5'998'046	-	2'942'952	-46'754	-	-	8'894'244	8'827'890
Total des participations	6'172'688	-174'642	5'998'046	-	2'942'952	-46'754	-	-	8'894'244	8'827'890

* Au moins 10% du capital ou des voix

** La banque se base sur les ratings établis par S&P, Moody's et la Banque cantonale de Zurich.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Détails des actifs financiers

Titres de créances	31.12.2020	31.12.2019		31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF
Confédération	13'147'271	29'447'894	BLS AG	1'000'775	1'000'872
Cantons			CAF Development Bank of Latin America	3'501'352	3'501'134
Bâle-Campagne	1'000'469	1'000'844	CEB Council of Europe Development Bank	1'996'686	1'995'169
Bâle-Ville	0	2'004'520	Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	7'517'210	13'549'776
Berne	4'071'109	4'128'558	Centrale d'émission pour la construction de logement (ccl)	1'474'883	2'479'008
Genève	5'998'840	6'001'592	Central America Bank CABEI	0	500'013
Soleure	2'000'000	2'000'000	Coop société coopérative	2'001'978	2'002'424
Tessin	2'005'488	4'006'675	Deutsche Bahn	3'007'056	5'015'633
Zurich	6'009'975	9'361'806	Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft	2'800'000	2'700'000
Aarekraftwerk Klingnau AG	1'008'554	1'009'549	Eurofima	0	1'022'836
Bâloise Holding	0	1'999'891	Freie Gemeinschaftsbank	750'563	750'563
Bank Gantrisch	3'000'000	3'000'000	Oesterreichische Kontrollbank	2'999'194	2'998'110
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG)	1'997'392	1'996'260	Regiobank Solothurn	3'000'000	5'000'000
Bank Thalwil	2'000'000	3'000'000	Spar- und Leihkasse Bucheggberg	3'000'000	3'000'000
Banque cantonale d'Argovie	1'001'145	1'001'441	Swisscom	4'504'640	4'507'274
Banque cantonale de Bâle-Campagne	1'999'507	1'999'287	Ville de Berne	1'999'704	1'999'627
Banque cantonale de Fribourg	3'999'266	3'998'589	Ville de Lugano	0	1'998'098
Banque cantonale Neuchâteloise	4'001'037	4'004'256	Total	104'299'272	150'994'554
Banque cantonale de Schaffhouse	1'000'541	1'000'614	Titres de participation	1'272'332	1'354'565
Banque cantonale de Schwyz	0	2'000'474	Total des immobilisations financières	105'571'604	152'349'119
Banque Cantonale Vaudoise	2'996'095	2'995'435			
Banque cantonale de Zoug	0	2'000'347			
Banque de lettres de gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA	4'008'544	4'015'985			
Banque Raiffeisen d'Olten	3'500'000	5'000'000			

Détails des participations

Nom	Pays	31.12.2020	31.12.2019
		en CHF	en CHF
Cultura Sparebank	Norvège	460'538	480'012
GLS Gemeinschaftsbank	Allemagne	2'813'559	2'832'700
Merkur Andelskasse	Danemark	1'907'848	1'914'145
Ekobanken	Suède	539'416	522'783
SIDI	France	246'727	248'406
Triodos Bank	Pays-Bas	2'926'155	0
Total des participations		8'894'244	5'998'046

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.5 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2019	Reclasse- ments	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Reprises	Valeur comptable 31.12.2020
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immeubles à l'usage de la banque	13'916'199	-5'227'869	8'688'330	0	0	0	-211'910	0	8'476'420
Autres immeubles	12'965'189	-5'055'321	7'909'867	0	0	0	-220'083	0	7'689'784
Logiciels acquis ou propres développements	8'285'319	-7'900'627	384'692	0	237'936	0	-311'314	0	311'314
Autres immobilisations corporelles	18'260'096	-17'244'079	1'016'017	0	1'463'728	0	-1'239'871	0	1'239'874
Total des immobilisations corporelles	53'426'803	-35'427'896	17'998'906	0	1'701'665	0	-1'983'178	0	17'717'393

7.6 Répartition des autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Compte de compensation	5'524'032	5'665'137	0	0
Comptes de passage	1'472'321	2'794'395	390'571	247'711
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	661'582	3'169'480	160'294	193'487
Coupons non encaissés, obligations de caisse dividendes courus	0	0	4'092	4'467
Autres actifs et passifs	0	0	21'798	34'190
Total	7'657'935	11'629'012	576'755	479'855

7.7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables		Engagements effectifs	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immobilisations financières	12'129'765	16'137'809	6'650'598	5'453'423

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	580'695	2'110'200
Total	580'695	2'110'200

7.9 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

a) Réserve de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserve de contribution de l'employeur.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engage- ment économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2020	31.12.2019			31.12.2020	31.12.2019
en %	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
110,6	0	0	0	1'140'701	1'140'701	1'007'932

Le degré de couverture provisoire de l'institution de prévoyance s'établit à 108 % au 30.9.2020 (source : www.nest-info.ch, consulté le 11 janvier 2021).

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	31.12.2019	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour risques de défaillance*	202'069	0	0	0
Autres provisions	36'980'772	-75'000	10'195	0
Total des provisions	37'182'841	-75'000	10'195	0
Réserves pour risques bancaires généraux (imposées)	11'050'000	0	0	0
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	6'091'472	-102'771	0	0
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises*	3'686'616	-102'771	0	0
dont corrections de valeur pour les risques latents*	2'404'856	0	-2'404'856	0
dont corrections de valeur pour les risques inhérents*	0	0	2'404'856	0

* Les corrections de valeur pour risques de défaillance latents conformément aux normes comptables valables jusqu'au 31.12.2019 correspondent aux corrections de valeur pour risques de défaillance inhérents selon les nouvelles normes comptables entrées en vigueur le 1.1.2020.

La hausse des autres provisions est due à la constitution de réserves latentes.

7.11 Présentation du capital social

Capital social	31.12.2020				
	Actions A nom. CHF 100	Actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende	
	Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres	en CHF
Capital-actions (entièrement libéré)	10'647	136'081	137'145'700	146'728	137'145'700
Total capital social	10'647	136'081	137'145'700	146'728	137'145'700
Capital autorisé	2'661	34'020	34'286'100	36'681	34'286'100
augmentation de capital effectuée en janvier 2019					
augmentation de capital effectuée en janvier 2020	0	10'434	10'434'000	10'434	10'434'000
augmentation de capital en attente	0	12'722	12'722'000**	12'722	12'722'000

* effectuée en janvier 2020

** effectuée en janvier 2021

Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	31.12.2020
en CHF	en CHF	en CHF	in CHF
0	85'301	0	287'370
0	1'000'000	0	37'915'967
0	1'085'301	0	38'203'337
0	0	0	11'050'000
112'114	2'061'138	-1.297.995	6'863'958
111'835	1'456'745	-480'689	4'671'736
0	0	0	0
279	604'593	-817'306	2'192'422

31.12.2019

Actions A nom. CHF 100	Actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende
Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres en CHF
10'647	125'647	126'711'700	136'294 126'711'700
10'647	125'647	126'711'700	136'294 126'711'700
5'323	36'458	36'990'300	41'781 36'990'300
0	17'577	17'577'000	17'577 17'577'000
0	10'434	10'434'000*	10'434 10'434'000

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.11 Présentation du capital social (suite)

Présentation de la structure de l'actionariat

La BAS s'appuie sur une pluralité d'organismes et exclut les rapports de force dominants. Les actions à droit de vote ayant pour but de renforcer les pouvoirs de décisions ne sont proposées qu'à des organisations engagées dans les mêmes buts. Pour une question de transparence, la BAS publie les noms, le nombre d'actions et la part des droits de vote de toutes et tous les actionnaires possédant 3 % ou plus de droits de vote. En plus, elle montre sous forme agrégée la répartition des actions.

Actionnaires avec plus de 3 % de parts de droits de vote : Nest Fondation collective avec 3,32 %

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires
1	968
2 à 5	1529
6 à 10	2645
11 à 20	1556
21 à 50	1052
51 à 100	289
101 à 999	117
Plus de 1000	4
Total	8160

7.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Affaires d'organes	35'610'450	5'946'500	2'543'846	424'571

Les affaires d'organes englobent, d'une part, les crédits et, d'autre part, les avoirs déposés par des organisations et des entreprises dans lesquelles des membres des organes de la BAS siègent à la direction ou détiennent des participations financières significatives.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées (suite)

Crédits aux organes

Preneuse/Preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		en CHF	
Bonvin Etienne	Financement d'habitat privé pour le personnel	540'000	Bonvin Etienne, direction générale
Bardet Nicole	Financement d'habitat privé pour le personnel	529'850	Bardet Nicole, direction générale
Schützen Rheinfelden Immobilien AG	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel/restaurant	6'287'500	Wuhrmann Albert, conseil d'administration
Dür Braida	Financement de bâtiments agricoles	745'600	Dür Braida, conseil d'administration
Genossenschaft WOGENO Zürich	Construction de logements sociaux	27'507'500	Wymann Anita, conseil d'administration
Total		35'610'450	

Commentaires relatifs aux conditions :

Le personnel de la Banque Alternative Suisse SA est au bénéfice de conditions préférentielles usuelles sur le marché en ce qui concerne les affaires actives et passives ainsi que pour les prestations de services. Les membres du conseil d'administration n'ont pas droit aux conditions préférentielles.

7.13 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Indications relatives aux propres parts du capital

Valor	Description	Prix moyen de la transaction	
		Nombre	en CHF
141724	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie B, valeur nominale CHF 1'000		
141725	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie A, valeur nominale CHF 100		
Inventaire en début de période		0	0
Achats		0	0
Ventes		0	0
Inventaire en fin de période		0	0

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.14 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	À vue	Dénonçable	Échéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Échéance résiduelle de 3 à 12 mois
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs/Instruments financiers				
Liquidités	449'892'619	0	0	0
Créances sur les banques	17'704'612	0	0	0
Créances sur la clientèle	3'027'765	38'715'784	2'094'207	5'979'299
Créances hypothécaires	78'358	71'821'997	95'640'119	110'276'380
Opérations de négoce	0	0	0	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	169'082	0	0	0
Immobilisations financières	2'022'894	0	2'999'914	24'938'916
Total 31.12.2020	472'895'330	110'537'781	100'734'240	141'194'595
Total 31.12.2019	240'054'525	139'863'940	70'547'615	229'380'191
Fonds étrangers/Instruments financiers				
Engagements envers les banques	71'984	0	0	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	256'188'735	1'382'302'452	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'804'280	0	0	0
Obligations de caisse	0	0	4'433'000	17'589'000
Total 31.12.2020	262'064'998	1'382'302'452	4'433'000	17'589'000
Total 31.12.2019	163'438'028	1'287'857'997	9'071'000	13'754'000

Échéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Échéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
0	0	0	449'892'619
6'500'000	0	0	24'204'612
28'871'358	5'885'293	0	84'573'706
744'835'311	422'078'967	0	1'444'731'131
0	0	0	0
0	0	0	169'082
64'093'070	11'516'809	0	105'571'604
844'299'739	439'481'069	0	2'109'142'754
774'609'726	429'109'396	0	1'883'565'393
0	0	0	71'984
0	0	0	1'638'491'187
0	0	0	5'804'280
143'523'000	89'987'000	0	255'532'000
143'523'000	89'987'000	0	1'899'899'450
129'898'000	91'290'000	0	1'695'309'025

COMPTES ANNUELS

VIII INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

8.1 Répartition des créances et engagements conditionnels

	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF
Autres engagements conditionnels	900'065	967'065
Total des engagements conditionnels	900'065	967'065

8.2 Répartition des opérations fiduciaires

Monnaies converties en CHF	CHF	EUR	DIV	Total en CHF
Crédits fiduciaires				
31.12.2020	5'798'000	0	265'425	6'063'425
31.12.2019	5'174'000	0	291'780	5'465'780

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Depuis le 15 janvier 2015, les fonds placés auprès de la BNS sont soumis à des intérêts négatifs. En outre, des intérêts négatifs sont perçus sur nos avoirs à vue auprès d'autres banques.

Les intérêts négatifs sur les comptes de passif réduisent la charge d'intérêts de CHF 754'000 (CHF 601'000 l'année précédente).

Les comptes sont soumis à des taux d'intérêt différents, jusqu'à -0,75 % au maximum.

Les taux d'intérêt actuels, y compris les seuils d'exonération et la gradation des taux d'intérêt sont indiqués sur le site web www.bas.ch.

9.2 Répartition des charges de personnel

	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	10'679'598	9'554'931
dont conseil d'administration	259'882	236'207
dont direction générale	865'063	856'036
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	1'284'829	1'007'932
Prestations sociales	1'140'701	1'217'369
Autres charges de personnel	1'141'033	1'058'377
Total charges de personnel	14'246'161	12'838'609

9.3 Répartition des autres charges d'exploitation

	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF
Coûts des locaux	586'332	443'054
Charges de bureaux	535'782	578'794
Charges relatives à la technologie de l'information et de la communication	3'792'495	3'169'773
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	58'922	59'611
Services divers	975'097	1'074'917
Charges de communication	1'022'829	959'931
Frais juridiques et de poursuites	302'059	304'139
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	224'933	254'786
dont pour prestations d'audit financier et prudentiel	224'933	254'786
dont pour d'autres prestations de service	0	0
Autres charges d'exploitation	236'475	204'974
Total charges d'exploitation	7'734'924	7'049'979

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions

Le produit extraordinaire de CHF 14'550 découle essentiellement du remboursement des frais de lancement du fonds Saphire. L'immeuble Möschberg a été vendu en 2018 et ce poste définitivement clos en 2020 sur le plan fiscal. Le décompte final de CHF 161'971 a été comptabilisé dans les charges extraordinaires.

9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

	31.12.2020	31.12.2019
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants	375'543	415'309
Total impôts	375'543	415'309
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	34%	22%

COMPTES ANNUELS

X CHIFFRES-CLÉS

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2020

Secteur d'encouragement	Part	Obligations de caisse nominales	Taux d'intérêt moyen	Crédits utilisés	Part utilisée
	en %	en CHF	en %	en CHF	en %
Agriculture durable	27,15	22'253'000	0,03	6'729'931	30,24
Coopération solidaire	3,12	2'555'000	0,00		
Énergies renouvelables	31,29	25'652'000	0,03	36'618'483	142,75
Formation et culture	8,72	7'151'000	0,03	1'080'519	15,11
Habitat ou espace de travail durable	4,86	3'981'000	0,02	41'100	1,03
Inclusion sociale	4,65	3'812'000	0,00		
Mobilité durable	3,42	2'807'000	0,02		
Modèles d'affaires durables	12,60	10'332'000	0,05	2'347'250	22,72
Santé et bien-être	4,19	3'435'000	0,01	3'162'500	92,07
Total	100,00	81'978'000	0,03	49'979'783	60,97
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			0,03		
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			0,35		

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

(TRADUCTION)

Assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 12-38 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 23 février 2021

Grant Thornton AG

Markus Eugster
Expert-réviser agréé
(réviser responsable)

Christian Bögli
Expert-réviser agréé

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC « ÉTHIQUE »

Pendant 15 ans, un organe externe de contrôle d'éthique a suivi la BAS de près. Chaque année, il déterminait un objectif, interrogeait des membres du personnel et évaluait en détail dans son « rapport d'éthique » les pratiques commerciales de la BAS. Dans ce cadre, Ulrich Thielemann et Dorothea Baur ont accompli un travail remarquable et passionnant.

L'organe de contrôle d'éthique a été créé par les actionnaires en 2005 afin de succéder au conseil d'éthique. Son mandat, outre une fonction consultative : examiner la BAS sur les plans opérationnel et stratégique.

L'assemblée générale 2020 a accepté la proposition du conseil d'administration de reconsidérer l'exécution de cette tâche très exigeante et de plus en plus complexe. L'organe de contrôle d'éthique a été suspendu pour une année. Une commission ad hoc « éthique », composée de représentant-e-s du conseil d'administration et de la direction, a été chargée de faire une proposition sur la façon dont la BAS peut répondre à l'idée originelle d'un contrôle d'éthique dans l'environnement actuel.

Après des discussions approfondies, la commission a suggéré de diviser la tâche. Un comité interne devrait se saisir de questions et sujets pertinents liés à l'éthique dans tous les secteurs. Celle-ci sera ainsi renforcée de l'intérieur. Un organe externe de contrôle devrait continuer de « garder un œil » sur la BAS, son orientation éthique et la concrétisation de cette dernière, en toute indépendance. Il pourra aussi se référer au travail du comité interne nouvellement créé.

La fonction d'organe de contrôle d'éthique a fait l'objet d'une mise au concours et il est motivant de voir à quel point l'image que la BAS a d'elle-même – « réellement différente » – suscite de l'intérêt. Le nouvel organe de contrôle d'éthique se présentera à l'assemblée générale 2021. Le conseil d'administration le proposera à l'élection.

Pour la commission ad hoc « éthique »

Christina Aus der Au
Anna Cenariu
Melanie Gajowski
Albi Wuhrmann

MEMBRES DES ORGANES

Membres du conseil d'administration (CA)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Gerhard Andrey 1976 Granges-Paccot/CH 10 actions	29. 4. 2017	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur du bois ETS; Informaticien EPG	Conseiller national et entrepreneur	Conseiller national Les Verts FR; CA de Liip; Membre du CA de LerNetz; Membre du conseil de fondation Seed Capital Fribourg; Membre du conseil consultatif de la Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg; Président Verein C/Association K; Président La Gustav	CHF 19'367,50
Christina Aus der Au 1966 Frauenfeld/CH 10 actions	20. 5. 2005	Membre du comité des crédits; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation; Membre de la commission d'édition moneta	Prof. Dr. theol., Université de Bâle	Chargée de cours à la Haute école pédagogique de Thurgovie, Kreuzlingen	Membre du comité consultatif d'éthique du Bulletin des médecins suisses; Membre de la commission Thurgovie Santé; Membre du conseil de fondation de la Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden	CHF 23'812,50
Christoph Birkholz 1983 Zurich/DE –	26. 5. 2020	Membre de l'association Fonds d'innovation	Doctorat en Management, Université St.Gall (HSG); Master in General Management, Université Witten/Herdecke	Entrepreneur	Président du CA de Impact Hub Zurich AG; Président du CA de Kickstart Innovation AG; Membre du CA de Panter AG; Membre du CA de Quantworks AG; Fondateur de procuracy de Yova AG; Président de l'association Impact Hub Zurich; Co-président de l'association Impact Hub Switzerland	CHF 8'255,00
Anna Cenariu 1982 Zurich/CH –	10. 5. 2019	Représentante de l'Association du personnel de la BAS; Membre de l'association Fonds d'innovation	Économiste diplômée; Scientifique de l'environnement	Responsable du service Durabilité de la BAS	Présidente Superar Suisse	–
Valérie Anouk Clapasson 1979 Zurich/CH –	26. 5. 2020	Membre de l'association Fonds d'innovation	Master of Arts in Communications Université Fribourg (lic. rer. soc.); Executive MBA Universität Zürich	Co-directrice de la coopérative Kalkbreite Zurich	Co-directrice de la coopérative Kalkbreite Zurich	CHF 12'065,00
Véronique Gigon 1963 Evilard/CH 40 actions	26. 5. 2020	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	Licence en droit, Université de Neuchâtel; Master of Business Administration (MBA), Université de Genève; Brevet d'avocat, canton de Neuchâtel	Administratrice indépendante	Membre du CA des CFF; Membre du CA de EDJ Énergie du Jura SA; Membre du CA de Aare Seeland mobil ASm AG; Gérante associée de GetDiversity Sàrl; Comité d'Amnesty International Suisse; Membre du Cercle suisse des administratrices; Présidente du Parc naturel régional du Doubs	CHF 14'605,00
Braida Dür 1982 Couvett/CH 12 actions	29. 4. 2017	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	Agriculture EFZ; Agronome FH; MSc Sustainable Agricultural and Forestry Production Systems	Cheffe d'exploitation agricole du domaine SUR LE CRÊT; Conseillère au service Économie alpestre Berne	Membre Bio Suisse; Membre de l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF); Communauté d'intérêts Weidmilch; Association économie alpestre, Berne	CHF 17'145,00
Sven Lidén 1963 Einsiedeln/SE 60 actions	24. 5. 2013	Président du comité des crédits; Président de l'association Fonds d'innovation	Lic. oec. HSG; Lic. rer. publ. HSG	COO Montana Capital Partners	Directeur Lidén Consulting GmbH; Comité my blue planet, Winterthour; Comité Fondation Roma, Zurich; CA de Clarmondial AG	CHF 31'190,50

MEMBRES DES ORGANES

Membres du conseil d'administration (CA) (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH 50 actions	8. 5. 2010	Vice-président ; Président du comité de contrôle ; Membre de l'association Fonds d'innovation	Employé de commerce ; MBA partiel IBS International Banking School New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden, clinique privée de psychosomatique	Président du conseil de la Fondation pour la médecine psychosomatique holistique, Rheinfelden ; Président CA de Schützen Rheinfelden Holding AG ; CA de Schützen Rheinfelden AG ; CA de Schützen Rheinfelden Immobilien AG ; CA de Rhein-Parking AG, Rheinfelden ; CA de Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden ; Président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden ; Président de l'association Puck, Rheinfelden ; CA de b.t. boutique für bild & ton AG, Giebenach ; Membre comité ZSP Zentrum für Sozialpädagogik und Psychotherapie, Bâle ; Membre comité NVR Natur- und Vogelschutz, Rheinfelden ; Membre comité Mare nostrum – End plastic soup, Arlesheim ; Membre comité Rotary Club Rheinfelden-Fricktal (jusqu'au 30.6.2021)	CHF 34'792,50
Anita Wymann 1966 Zurich/CH 27 actions	7. 5. 2004	Présidente ; Membre de l'association Fonds d'innovation	lic. iur. ; CAS Gestion d'entreprise Université de Zurich ; Employée de banque diplômée	Associée et directrice Wymann & Friedrich Sàrl, Weiningen ZH	Présidente WOGENO Zurich ; Membre du CA de Glatwerke Dübendorf ; Professeure de droit ainsi que de banque et finance, e. a. à la haute école Kalaidos, au CYP et à l'école de commerce KV Zurich	CHF 98'649,00

Conformément à circulaire 2017/01 Gouvernance d'entreprise - banques de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), l'ensemble des membres du CA remplissent les exigences en matière d'indépendance, à part Anna Cenariu, représentante du personnel.

MEMBRES DES ORGANES

Membre de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rémunérations brutes totales
Etienne Bonvin 1965 Ronco sopra Ascona/CH 20 actions	21. 8. 2001	Secteur Logistique et services ; Organes de révision ; Président du conseil de fondation BAS 2 ; Président du conseil de fondation BAS 3	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	–	100 % CHF 199'205.00
Nicole Bardet 1980 Romont/CH 14 actions	1. 6. 2020	Secteur Financement	BA of Science in Management HEC	Conseillère générale Romont (Les Verts) ; Membre du comité directeur de la Fédération Romande des Consommateurs FRC ; Membre du conseil de fondation de Pain pour le prochain ; Caissière section des Verts de Glâne-Veveyse	70 % CHF 121'006.65 y c. salaire hors direction
Michael Diaz 1972 Zurich/CH 20 actions	1. 1. 2013	Secteur Placement ; Membre du conseil de fondation BAS 2 ; Membre du conseil de fondation BAS 3	lic. oec. publ. ; MA of Advanced Studies in Applied Ethics	Comité CRIC – Verein zur Förderung von Ethik und Nachhaltigkeit bei der Geldanlage	100 % CHF 187'135.00
Melanie Gajowski 1971 Zurich/CH 10 actions	1. 10. 2019	Secteur Développement et gestion des risques crédits	Économiste d'entreprise dans le secteur bancaire ; MBA de l'Université de Lausanne ; MAS en éthique appliquée de l'Université de Zurich	Activités de conseil pour une économie responsa- ble (en indépendante à temps partiel) ; Membre du comité de la Société pour les peuples menacés (SPM)	76 % (moyenne annuelle) CHF 139'125.35
Tanja Reuter 1974 Flaach/CH 12 actions	1. 10. 2019	Secteur Financement	Économiste d'entreprise ; planificatrice financière et titulaire Executive Master of Finance	–	76 % (moyenne annuelle) CHF 145'154.95
Martin Rohner 1966 Bâle/CH 35 actions	1. 1. 2012 jusqu'au 30. 6. 2020	Président de la direction générale ; Secteur Développement de l'entreprise	lic. sc. écon. HSG, Gestion d'entreprises ; M. phil., Environnement et développement	Global Alliance for Banking on Values, Member of the board ; Membre du CA Choba Choba SA ; Conseil de fondation SWISSAID	100 % CHF 115'799.50 jusqu'au 30. 6. 2020

Organe de contrôle d'éthique

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonction au sein de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Rémunération
--	--------------------	----------------------------	--------------------	-------------------------------------	------------------	--------------

2020 vacante

EXIGENCES DE PUBLICATION

Publication annuelle pour les établissements soumis au régime des petites banques

		31.12.2020	30.09.2020	30.06.2020	31.03.2020	31.12.2019
Fonds propres pris en compte						
Fonds propres de base durs (CET1)	en milliers CHF	202'865	-	-	-	184'098
Fonds propres de base (T1)	en milliers CHF	202'865	-	-	-	184'098
Fonds propres totaux	en milliers CHF	234'118	-	-	-	212'684
Fonds propres minimaux						
	en milliers CHF	144'823	-	-	-	162'318
Ratio de levier simplifié (en %)						
Actifs* sans goodwill + participations + affaires hors bilan	en milliers CHF	1'810'286	-	-	-	2'028'978
Ratio de levier simplifié :						
Capital de base en % des actifs* (sans goodwill + participation) + affaires hors bilan	en %	11,21	-	-	-	9,07
Ratio de liquidités (LCR)						
Numérateur du LCR :						
somme des actifs liquides de haute qualité	en milliers CHF	447'087	371'943	328'174	257'900	262'402
Numérateur du LCR :						
somme nette des sorties de trésorerie	en milliers CHF	156'657	139'117	134'742	114'919	135'294
Ratio de liquidités, LCR	en %	285,39	267,36	243,56	224,42	193,95

* En tenant compte des communications FINMA sur la surveillance 2/2020 et 3/2020 « Assouplissements temporaires pour les banques suite à la crise engendrée par la Covid-19 ». Sans ces assouplissements, le ratio de levier simplifié serait de 8,99 %.

Commentaire :

En raison de sa participation au régime des petites banques, la Banque Alternative Suisse SA renonce à la publication selon la circulaire FINMA 2016/1, à l'exception de la publication de la table des chiffres clés.

